

# L'Allemagne a capitulé

# Argancy

## Cap 2020



100<sup>e</sup> anniversaire  
de l'Armistice  
de 1918



N°94  
Janvier 2019



# L'ARMISTICE

Programme de Clemenceau: « Je fais la guerre! »  
En un an moins six jours  
j'ai gagné la Victoire et la  
Paix.

(OFFICIEL). — L'armistice a été signé ce matin, à 11 heures.  
Les hostilités ont été suspendues à 11 heures.

# Vive la France !

# LES ARMISTICES SIGNÉS



# Sommaire

<b>Conseil municipal</b> du 15 octobre 2018	4	<b>Bibliothèque</b>	27
<b>Travaux</b>	6	Programme des prochaines activités	
Démarrage de la réhabilitation de l'ancien bâtiment socioculturel		Mon beau sapin ...	
Un logis clé en main pour les hirondelles		<b>E.I.M.D.</b>	28
<b>Sécurité</b>	8	Journée portes ouvertes	
Système d'alerte et d'informations des populations		40 ans de Vents d'Est	
<b>Incivilités</b>	9	<b>Les associations et vous</b>	29
Dégradation des berges du ruisseau		CYVM	
<b>Environnement</b>	10	<b>Police municipale</b>	30
Les bienfaits des arbres		Pas de vacances pour les cambrioleurs	
<b>Vivre à Argancy</b>	11	<b>Rives de Moselle</b>	30
Noces d'or		Pass logement	
Bienvenue à Peggy Martignon		<b>Un artiste lorrain par bulletin</b>	31
Voeux du maire		Jean Prouvé	
Brioche de l'amitié		<b>Urbanisme</b>	32
Centenaire de l'Armistice de 1918		Déclarations de travaux	
Repas des anciens		Permis de construire	
<b>Sportifs à l'honneur</b>	21	<b>A savoir</b>	33
Tennis club d'Argancy		Inscriptions sur les listes électorales	
6 heures de Metz Olgy du CYVM		Distribution des sacs de collecte des déchets	
Cross du collège		A31 bis : la concertation continue	
<b>Groupe scolaire</b>	22	Déneigement des trottoirs	
Célestin et la grande ourse		Planning 2019 du balayage des rues	
Le ski à l'école		Nouvelle installation	
La semaine du goût		<b>Etat-civil</b>	35
Découverte de Claude Debussy			
Saint Nicolas			
<b>Accueil périscolaire</b>	26		
Centre aéré de la Toussaint			
Activités du périscolaire			
Séjour ski			

« L'avenir à chaque instant presse  
le présent d'être un souvenir. »

Louis Aragon *Hourra l'Oural 1934*

**BONNE ANNÉE !**





MT. PERRIN, J. EMMENDOERFFER, JP. VETZEL, F. HENON-HILAIRE, N. FREY  
A. ZANNOL, D. REYMOND, MA. HENNEQUIN, J. LESAGE, L. ARNOUX,  
M. ROTH, A. D'AMATO, G. NEVEUX, V. ROMANO, P. SPIRCKEL

## VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VOEUX POUR

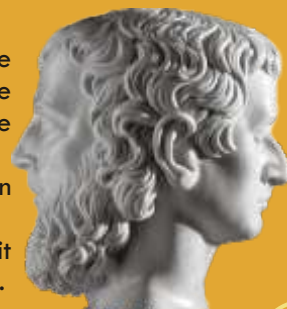
# 2019

### Le saviez vous ?

Le nouvel an est une fête d'origine païenne qui vit le jour vers 46 avant notre ère, sous l'impulsion de Jules César qui décida que le 1<sup>er</sup> janvier serait le jour de l'An.

Les Romains dédiaient ce jour à Janus, dieu païen des portes et des commencements.

Le mois de janvier doit son nom à Janus, qui avait deux visages : l'un vers l'avant, l'autre vers l'arrière.



# Conseil municipal

Délibérations du 15 octobre 2018

## Indemnité de conseil 2018

M. le maire propose au conseil municipal le paiement d'une indemnité de conseil à M. Marc Villibord, trésorier du Trésor Public de Vigy pour l'année 2018.

Le taux de l'indemnité 100 %	540,11 €
Charges sociales déductibles	51,48 €
Indemnité nette au taux 100 %	488,63 €

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 1 voix contre (Nicolas Frey), décide de verser une indemnité nette au taux de 100 % soit 488,63 € à M. Marc Villibord, trésorier du Trésor Public de Vigy. M. le maire est chargé de l'exécution de cette décision.

## Renouvellement de l'adhésion au CAUE

Mme Danièle Reymond, conseillère municipale, informe le conseil que les services découlant de l'adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) n'ont pas été utilisés à ce jour par la municipalité.

Compte tenu du coût de l'adhésion (0,16 € par habitant chaque année, en dehors des honoraires consécutifs aux actions projetées) et de la réorganisation récente de cet organisme, la question du prochain renouvellement est mise aux voix.

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 1 abstention (Danièle Reymond), décide de ne pas renouveler son adhésion au CAUE.

## Tarifs municipaux

Après avoir pris connaissance des tarifs des services communaux en vigueur pour 2018, le conseil municipal décide l'application des tarifs suivants pour l'année 2019.

### Salle des fêtes

		Habitants hors de la commune	Habitants de la commune
Caution de la salle		700 €	700 €
Caution pour la vaisselle		200 €	200 €
24 heures	Petite salle	145 €	69 €
	Grande et petite salle	286 €	137 €
	Cuisine	140 €	0 €
48 heures	Petite salle	263 €	126 €
	Grande et petite salle	536 €	256 €
	Cuisine	140 €	0 €
Vaisselle	Service cérémonie	103 €	50 €

### Carte bibliothèque municipale

La carte « adhérent » bibliothèque municipale reste fixée à 2 € pour 2019.

### Chèques loisirs enfants

Ils s'adressent aux enfants âgés de 3 à 25 ans et sont valables du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Propositions de M. le maire pour 2019 :

Valeur du chèque loisirs			
Par enfant	Participation Mairie	Participation famille	Valeur en chèques loisirs
Carnet de 20 chèques de 2 €	30 €	10 €	40 €

### Chèque détente seniors

Proposition de M. le maire pour 2019.

Personne de 60 ans et plus : chèque détente de 19 € valable du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019.

## Tarifs des cimetières

### Tarif columbarium

#### Nouveau cimetière

Tarif sépulture évolutive	
• place individuelle :	335 €
Tarif columbarium (pyramide) :	
• case 2 urnes :	335 €
Tarif columbarium (linéaire) :	
• case 4 urnes :	400 €

### Ancien cimetière

• cellule pouvant contenir 4 urnes :	381 €
Tarif concession : 30 ans	
• nouvelle sépulture :	30 €
• renouvellement des sépultures	30 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les mêmes tarifs pour l'année 2019.



## Résultat de l'appel d'offres pour la réhabilitation d'une maison de village en logements

Mme Jocelyne Emmendoerffer, adjointe au maire, présente au conseil municipal les résultats de l'appel d'offres émis pour la réhabilitation d'un bâtiment existant (maison de village) en logements.

Lots retenus par la commission d'appel d'offres :

Lot	Entreprise	Montant € H.T.	Montant estimatif € H.T.
1. Gros oeuvre	VRD Lorraine	276 092,98	280 200,00
2. Charpente	DE RAMBURES ET PARIS	52 854,74	65 400,00
3. Façade	RFPB	32 019,50	49 200,00
4. Menuiserie extérieure	NORBA Lorraine	27 961,00	27 000,00
5. Plâtrerie	CAMUS	68 074,72	72 100,00
6. Menuiserie intérieure	<i>Nouvelle consultation à venir</i>	*61 000,00	*61 000,00
7. Electricité	HOFFMANN	50 884,00	59 000,00
8. Plomberie Sanitaire	LORRY DEP	34 043,85	27 000,00
9. Chauffage ventilation	LORRY DEP	36 186,14	42 500,00
10. Faïence	NASSO	34 256,50	32 800,00
11. Peinture	APPEL	22 832,93	27 500,00
12. Sols souples	CORBIAUX	21 022,00	24 325,00
13. Serrurerie	SOMEG	81 000,00	56 700,00
<b>Moins disant</b>		<b>*798 228,36</b>	<b>824 725,00</b>

\* avec lot n° 6 estimé

Le conseil municipal approuve par 11 voix pour, une voix contre (Danièle Reymond) et une abstention (Anne Zannol), les propositions de la commission d'appel d'offres communale et autorise Monsieur le maire à signer les marchés des lots retenus.

### Modification du plan local d'urbanisme

M. le maire informe les conseillers de la mise en œuvre de la procédure de modification du PLU par arrêté municipal.

Le conseil municipal accepte le lancement de la procédure de modification du PLU, charge M. le maire de prendre l'arrêté engageant la modification et le charge de constituer le dossier permettant l'enquête publique à organiser.



# Travaux

## Les travaux rue de Bussière ont démarré

Les travaux de transformation de l'ancien bâtiment socioculturel en bureaux ont démarré.

L'organisation des pièces est entièrement repensée. Certaines cloisons ont été abattues et à l'étage, la toiture a été entièrement refaite, la charpente isolée et des vélux ont été posés.

Le garage va être transformé en porche qui permettra le passage des voitures, de la rue de Bussière au nouveau parking privé créé à l'arrière du bâtiment.



Projet final - Architecte : Julie Jaeger



## Un logis clé en main pour les hirondelles de la « Fermette »

Vous vous souvenez certainement de l'article publié dans le dernier numéro de notre bulletin municipal, relatant la suspension du chantier de ravalement de façade de la Fermette pour cause de présence d'hirondelles en pleine période de nidification.

C'est la LPO Moselle qui avait imposé à la municipalité l'arrêt du chantier sur les façades comportant des nids car la présence des échafaudages ainsi que les dérangements divers auraient sérieusement perturbé la nidification et sans doute provoqué l'abandon des nids par les parents.

Or, comme tout le monde le sait à présent, **l'hirondelle est une espèce protégée en déclin et de ce fait strictement protégée par la loi. En effet, toute destruction ou perturbation intentionnelle de ces oiseaux et de leurs nids est sujette à des peines pouvant aller jusqu'à 2 ans de prison et 150 000 € d'amendes !**

La municipalité a donc dû faire une « demande de dérogation espèces protégées » auprès de la DREAL afin d'obtenir l'autorisation de déposer les nids après la saison de nidification. Une fois l'autorisation obtenue, début septembre, les travaux ont pu être achevés sur les façades concernées.

Une histoire qui se termine bien car lundi 26 novembre, les nids déposés ont été remplacés par 30 nids artificiels (la DREAL imposant un ratio de 2 nids artificiels pour 1 nid déposé). Ces nids ont été fabriqués et mis en place par l'Entreprise Biosymbiose, implantée dans l'Aube, avec l'aide d'une nacelle et 2 ouvriers municipaux, mis à disposition par la municipalité. Lors de la mise en place, la LPO était présente afin de veiller à respecter au maximum les emplacements d'origine des nids, tout en évitant les « endroits à problème », comme par exemple les fenêtres et portes d'entrée.



Outre la compensation des nids perdus suite aux travaux, ces nids artificiels présentent l'avantage d'être indestructibles. Par ailleurs, ils évitent aux hirondelles la pénible tâche de construction qui s'avère de plus en plus laborieuse en raison du manque de boue, principal ingrédient du nid naturel. Faut-il rappeler que les hirondelles disparaissent à un rythme alarmant depuis quelques dizaines d'années. Principales causes de ce déclin : la disparition de leur habitat (travaux de rénovation), la raréfaction des insectes (pesticides) qui constituent leur nourriture exclusive ainsi que l'artificialisation croissante de nos agglomérations.

Ainsi, ces 20 dernières années, les effectifs d'hirondelles de fenêtre ont chuté de 50 à 60 % !

**Espérons que les hirondelles de la Fermette trouveront ces nouveaux nids à leur goût au printemps prochain.**





# Sécurité

## Systeme d'alerte et d'informations des populations opérationnel depuis mi-novembre 2018

Un nouveau dispositif d'alerte performant et résistant, propriété de l'Etat, a été installé sur le toit de la mairie (Cf : délibérations du conseil municipal du 11 mai 2018 - bulletin N° 92).

### Reconnaître le signal d'alerte

Le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'1 minute et 41 secondes séparées par un intervalle de 5 secondes.

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

**Tous les premiers mercredis du mois, à midi, les sirènes font l'objet d'un exercice. Cet essai mensuel ne comprend qu'un seul cycle.**

### Rester à l'écoute

En cas de crise, les réseaux téléphoniques et internet pourraient ne plus fonctionner. La diffusion hertzienne est celle qui a le plus de chance de résister. Les antennes de Radio France sont les stations de référence pour obtenir les informations sur les événements.

**Il est donc conseillé d'avoir toujours chez soi un poste de radio fonctionnant avec des piles.**

### Que faire si les sirènes sonnent

**Si on vous demande de vous confiner** : arrêtez la climatisation, le chauffage et la ventilation et bouchez les ouvertures (aérations, cheminées, collez du gros ruban adhésif autour des portes et des fenêtres), afin de vous protéger d'une éventuelle pollution d'atmosphère.

**Les autorités vous donnent l'ordre d'évacuer** : faites-le dans les plus brefs délais.

### D'une manière générale

**Ne restez pas dans votre véhicule.** Il faut libérer les voies de circulation pour faciliter l'action des secours. Un véhicule donne une fausse impression de sécurité : 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture et elle ne résiste pas à la chute d'un arbre.

**Ne restez pas près des fenêtres** : certaines circonstances (explosion, vents violents) peuvent briser les vitres et blesser les personnes à proximité.

**N'ouvrez pas les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors.**

**N'allumez pas une quelconque flamme** : une pollution de l'air peut être inflammable.

**Ne quittez pas votre abri sans consigne des autorités.**



## Pour en savoir plus

Le ministère de l'intérieur a mis en ligne plusieurs brochures d'informations facilement téléchargeables. Pour y accéder, tapez les titres suivants dans votre moteur de recherche favori.

- J'apprends à me protéger
- Je me protège en famille
- En situation d'urgence, le premier acteur du secours, c'est vous !
- Savoir réagir à l'alerte lors d'une crise majeure
- Cahier de jeux - Sécurité civile
- PPMS (pour savoir comment l'école est organisée pour prendre en charge la sécurité des enfants).

**Retrouvez également toutes les informations utiles sur le site Internet de la commune**

[www.argancy.net](http://www.argancy.net)



# Incivilités

## Dégradations des berges du ruisseau

Depuis quelques temps déjà, les employés municipaux s'emploient à embellir les abords du ruisseau jouxtant l'aire de jeux d'Argancy, par la plantation d'arbustes, de vivaces et bien d'autres fleurs et plantes.

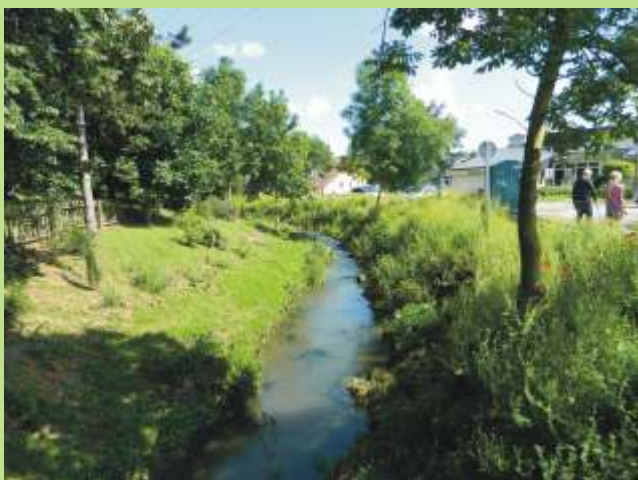
Or, certains enfants, ignorant ce qui est entrepris, n'hésitent pas à aller pêcher dans le ruisseau ou encore à aller récupérer un « beau » bâton ou un ballon et plus simplement à jouer à cache-cache, piétinant ainsi les jeunes plants qui ressemblent souvent, au début de leur croissance, à de l'herbe.

**C'est pourquoi la municipalité lance aujourd'hui un SOS aux parents pour qu'ils sensibilisent leurs enfants sur ce travail et le respectent.**

**De votre implication ressortiront des abords de ruisseau joliment aménagés et fleuris, agréables aux yeux de tous.**



## L'aménagement du ruisseau : un travail de longue haleine



Le ruisseau avant les travaux paysagers



Les berges ont été désherbées, consolidées avant la plantation des arbustes et fleurs. Il faut attendre maintenant que la nature fasse son oeuvre et que les plantes prospèrent dans leur nouvel environnement.

# Environnement

## La difficile cohabitation des arbres et des hommes

Alors que de nos jours, tant de personnes sont sensibles à l'écologie, il n'est pas rare que la municipalité soit interpellée par quelques réfractaires qui ne supportent pas la gêne occasionnée par les arbres : chute des fruits en été, chutes des feuilles en automne, brindilles qui s'envolent les jours de vents...

Pourtant, ces mêmes arbres plantés depuis fort longtemps, ne s'insurgent jamais, eux, d'avoir à partager leur espace avec des constructions !

**Il apparaît alors utile de porter à la connaissance de tous, l'article suivant, élaboré avec les services techniques de la commune, dans le seul but de faire prendre conscience à ceux qui ne tolèrent plus les petits aléas de la nature, que sans elle, l'homme n'existerait pas.  
A méditer ...**



## Les arbres et leurs bienfaits

Les arbres sont une richesse inestimable qui contribue de plusieurs façons à améliorer la qualité de vie en milieu urbain. En effet, un arbre absorbe les polluants atmosphériques, le bruit et les eaux de pluie, tout en diminuant le ruissellement dans les égouts. De plus, l'arbre est le meilleur outil pour lutter contre le phénomène des îlots de chaleur en milieu urbain puisque l'ombre qu'il procure réduit la température ambiante.

Mais ce n'est pas tout ! En plus d'améliorer le paysage, les arbres abritent plusieurs espèces fauniques et permettent ainsi une plus grande biodiversité. L'arbre est avant tout source de bien-être physique et de santé mentale des habitants, en contribuant par sa présence à l'amélioration de la qualité de vie. Il constitue une forme d'ambiance remarquable et suscite un sentiment d'admiration. Les espaces boisés permettent de maintenir une certaine proportion d'éléments naturels indispensables à l'équilibre psychique des individus. Les arbres et arbustes donnent une dimension humaine à la ville et au paysage. Les plantations de rue créent un espace plus confortable pour les piétons. Les gens sont plus intéressés à circuler à pied, en empruntant des rues agréables. Les arbres servent également à séparer l'espace piétonnier de l'espace routier lorsqu'ils sont plantés en banquette et assurent ainsi un sentiment de sécurité aux piétons.

C'est pour cela qu'il faut maintenir un maximum d'arbres dans nos villes et villages.



Abattre un arbre, ça fait toujours mal au cœur. En cas de doute, il faut se poser les bonnes questions : l'abattage est-il inévitable ? A quel moment faut-il procéder ?

On abat un arbre dans les cas suivants et en périodes hivernales :

- l'arbre est mal placé
- l'arbre pose des problèmes de sécurité
  - pour des raisons sanitaires
  - pour préserver d'autres arbres.

L'abattage des arbres doit être effectué lors d'une journée sans vent, en fin d'automne ou en hiver car l'absence de feuilles :

- assure une meilleure visibilité
- facilite l'ébranchage
- diminue la prise de l'arbre au vent.

De plus, le bois contient moins d'eau en cette période et il est donc plus léger. Une fois au sol et débité, il sera plus facile à manier.

**Il est donc important de laisser nos arbres tranquilles et de ne pas les couper juste par complaisance personnelle.**

**Les grands arbres sont longs à croître ; il ne faut qu'un instant pour les renverser. A méditer**



# Vivre à Argancy



## Noces d'or - 50 ans de vie commune

**Yvette et Roger Poussing** se sont unis le 10 août 1968 et demeurent au Lotissement de La Crouée à Argancy depuis fort longtemps.

**Danielle et Christian Reis** se sont unis le 18 octobre 1968 et demeurent au Lotissement du Stade à Argancy depuis 1977.

Outre les félicitations de la municipalité, ces deux sympathiques couples se sont vus remettre les cadeaux d'usage.

La municipalité leur renouvelle ses sincères félicitations et leur souhaite de continuer ensemble, le plus longtemps possible, ce voyage de découverte entrepris il y a maintenant plus de 50 ans.

Conformément à leur souhait, aucune photo ne sera publiée.



*Le mariage est une mosaïque que vous établissez avec votre conjoint. Des millions de petits moments qui créent votre histoire d'amour.*

*Jennifer Smith*



## Changement de sourire à la mairie !

Les habitants de la commune ont découvert un nouveau visage à l'accueil de la Mairie.

Il s'agit de Peggy Martignon qui succède à Aline Pierson détachée vers une autre administration.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

## Brioche de l'amitié

Les brioches de l'amitié vendues cette année par l'association des Donneurs de sang de la Rive droite a permis de récolter 1 223,70 € au profit de l'APEL de Pierrevillers.

Merci à tous pour votre générosité.



## Voeux du maire

Galette des rois et spectacle cabaret animeront la traditionnelle cérémonie des voeux du maire, Dimanche 6 janvier 2019 dès 15H00 à la salle des fêtes.



# Vivre à Argancy

## Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 2018 à Trémery

En intercommunalité  
(Argancy / Ennery / Ay-sur-Moselle / Chailly-lès-Ennery / Flévy / Trémery)

Ce 11 novembre 2018 à 11 heures et pendant 11 minutes, les cloches de chacun de nos villages ont sonné en mémoire de ce grand jour.





**Le 11 novembre 2018, chacun des maires des communes participantes à la manifestation a lu une partie du message du président de la République à l'occasion de ce centenaire**

Un siècle.

Un siècle que l'Armistice du 11 novembre 1918 est venu mettre un terme aux combats fratricides de la Première Guerre Mondiale, à cet affrontement interminable nation contre nation, peuple contre peuple, avec ses tranchées pleines de boue, de sang et de larmes, ses orages de feu et d'acier qui grondaient par tous les temps et déchiraient les ciels les plus calmes, ses champs de bataille éventrés et la mort, omniprésente.

Le 11 novembre 1918, un grand soupir de soulagement traverse la France. Depuis Compiègne où l'Armistice a été signé à l'aube, il se propage jusqu'aux champs de bataille.

Enfin, après quatre interminables années de bruit et de fureur, de nuit et de terreur, les armes se taisent sur le front occidental.

Enfin, le vacarme funeste des canons laisse place à la clameur allègre qui s'élève de volées de cloches en sonneries de clairons, d'esplanades de grandes villes en places de villages.

Partout, on célèbre alors avec fierté la victoire de la France et de ses alliés. Nos poilus ne se sont pas battus pour rien ; ils ne sont pas morts en vain : la patrie est sauvée, la paix, enfin, va revenir !

Mais partout, aussi, on constate le gâchis et on éprouve d'autant plus le deuil : là, un fils pleure son père ; ici, un père pleure son fils ; là, comme ailleurs, une veuve pleure son mari. Et partout on voit défiler des cortèges de mutilés et de gueules cassées.

Françaises, Français, dans chacune de nos villes et dans chacun de nos villages, Françaises et Français de toutes générations et de tous horizons, nous voilà rassemblés en ce 11 novembre pour commémorer la Victoire mais aussi pour célébrer la Paix.

Nous sommes réunis dans nos communes, devant nos monuments aux morts, pour rendre hommage et dire notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont défendu hier mais aussi à ceux qui nous défendent aujourd'hui, jusqu'au sacrifice de leur vie.

Nous nous souvenons de nos poilus, morts pour la France, de nos civils, dont beaucoup ont aussi perdu la vie, de nos soldats marqués à jamais dans leur chair et dans leur esprit, de nos villages détruits, de nos villes dévastées.

Nous nous souvenons aussi de la souffrance et de l'honneur de tous ceux qui ont quitté leur terre et sont venus d'Afrique, du Pacifique et d'Amérique sur ce sol de France qu'ils n'avaient jamais vu et qu'ils ont pourtant vaillamment défendu.

Nous nous souvenons de la souffrance et de l'honneur des dix millions de combattants de tous les pays qui ont été envoyés dans ces combats terribles.

Françaises, Français, nous sommes aussi unis en ce jour dans la conscience de notre histoire et dans le refus de sa répétition car le siècle qui nous sépare des terribles sacrifices des femmes et des hommes de 14-18 nous a appris la grande précarité de la Paix.

Nous savons avec quelle force, les nationalismes, les totalitarismes, peuvent emporter les démocraties et mettre en péril l'idée même de civilisation.

Nous savons avec quelle célérité l'ordre multilatéral peut soudain s'écrouler.

Nous savons que l'Europe unie, forgée autour de la réconciliation de la France et de l'Allemagne est un bien plus fragile que jamais.

Vigilance ! Tel est le sentiment que doit nous inspirer le souvenir de l'effroyable hécatombe de la Grande Guerre.

Ainsi, serons-nous dignes de la mémoire de celles et ceux qui, il y a un siècle, sont tombés. Ainsi serons-nous dignes du sacrifice de celles et ceux qui, aujourd'hui, font que nous nous tenons là, unis, en peuple libre.

**Vive l'Europe en paix !  
Vive la République !  
Et vive la France !**



# Vivre à Argancy

**Centenaire plus intimiste  
avec gerbe et bougies  
devant le monument aux morts d'Argancy**



Les élèves de la classe de Mme Gobet (CM1-CM2), accueillis par Jean-Paul Vetzler, maire et des membres de la municipalité, se sont recueillis un instant devant le monument aux morts.

Par petits groupes, ils ont allumé une bougie en mémoire des personnes ayant péri pour notre liberté.

**Poème : 14-18 Folie meurtrière de Jacques Hubert Frougier  
récité par l'ensemble des élèves de Mme Gobet,  
devant le monument aux morts**

Par un beau jour d'été  
Sous un ciel bleu d'azur  
Le clairon a sonné  
Pour la grande aventure  
Ils partirent faire la guerre  
Au nom de la Patrie  
Ils étaient jeunes et fiers  
Et la fleur au fusil

**14-18 C'était la Grande Guerre  
14-18 Ils ont vécu l'enfer  
14-18 C'était la Grande Guerre  
14-18 C'était la folie meurtrière**

Ils tombaient un à un  
Fauchés par la mitraille  
De la Marne à Verdun  
Au coeur de la bataille  
Partout des trous de bombes  
Partout des trous d'obus  
Comme la fin d'un monde  
Qui leur tombait dessus

**14-18 C'était la Grande Guerre  
14-18 Ils ont vécu l'enfer  
14-18 C'était la Grande Guerre  
14-18 La folie meurtrière**

Ils ont pleuré de joie  
Le jour de l'armistice  
Quand enfin arriva  
La fin de leur supplice  
Après un grand silence  
Les cloches de la paix  
Dans le ciel de France  
Se mirent à sonner

**14-18 C'était la Grande Guerre  
14-18 C'était la der des ders**

**Mais cette Grande Guerre  
Ne fut pas la dernière**







En hommage aux soldats morts pour la France et sous la houlette de leur maîtresse, les élèves ont entonné la marseillaise.



Les élèves de l'école privée Marcel Van ont également pris part à l'hommage rendu aux soldats de la Grande Guerre.



La municipalité tient à remercier vivement les enseignantes et tous les enfants pour ce beau geste civique ainsi que Rémy, employé des services techniques, pour sa contribution musicale à l'événement.



# Vivre à Argancy

## Repas des anciens

Le 25 novembre 2018, la municipalité recevait, sur invitation, 150 anciens de la commune ayant répondu présents, pour un repas raffiné servi par « Un Chef à la Maison ».



A leur arrivée à la salle des fêtes, les convives ont pu admirer la décoration de la salle voulue sobre et lumineuse ainsi que les beaux sapins décorés pour l'occasion.



Les tables joliment dressées dans des couleurs festives annonçaient un repas convivial, agrémenté de surprises.



### Coffret gourmand



Les anciens qui n'ont pas participé au repas ont été gâtés eux aussi.







Jean-Paul Vetzel, maire, dans son discours d'accueil, n'a pas manqué de souligner que, malgré le tumulte qui nous entoure tous au quotidien, la municipalité accordait beaucoup d'importance à cette rencontre festive de fin d'année.

«... La communauté que nous formons et le lien entre les différentes générations n'ont pas de prix. Etre et vivre ensemble : c'est le fondement même de toute société...»

(extrait du discours de J.P. Vetzel)

### Cet après-midi festif a été ponctué par différentes animations



Les doyens de la commune, M. Albert Kritter et Mme Paulette Rozaire, âgés respectivement de 97 et 94 printemps, absents à la manifestation ont été cités par Jean-Paul Vetzel lors de son discours et choyés directement chez eux.

Cependant, la municipalité a mis à l'honneur la participation du doyen et des doyennes de l'évènement : Monique Petit (83 ans), Maurice Stein (86 ans), Charlotte Petit (83 ans) et Marcelline Koeppel (83 ans).

Fort intimidés, ils ont été applaudis par l'assistance et ont reçu quelques petites attentions.

L'animation musicale a été assurée par l'Orchestre Pôle Position et sa chanteuse Dany qui ont réjoui nombre de danseurs.



Hector Le Lorrain, est venu raconter quelques histoires d'antan.





# Vivre à Argancy









# Vivre à Argancy

## Les employés communaux s'impliquent dans les préparatifs des fêtes de fin d'année

Un clin d'œil reconnaissant à nos employés communaux pour leur touche innovante dans les installations électriques et notamment dans la création des sapins en bois décorant le dessus du bar de la salle des fêtes.



Mise en lumière de la place

Les décorations à l'entrée d'Argancy ont été entièrement réalisées par le service technique avec des matériaux de récupération.





# Sportifs à l'honneur

## Le Tennis Club d'Argancy s'illustre en compétition



Le Tennis Club d'Argancy avait décidé d'engager deux équipes de garçons dans les championnats par équipe de Lorraine catégorie 13/14 ans. Les jeunes compétiteurs ont évolué en division 4 Régionale et porté haut les couleurs du club et de la commune avec d'excellents résultats : l'équipe 1 a terminé première de son groupe.

C'est lors de l'assemblée générale du comité de Moselle que le Tennis Club d'Argancy a été récompensé par le président de la Ligue Grand Est et du CD 57.

## 6 heures d'Olgy du CYVM

Le Cercle de Yachting à Voile de la Moselle a organisé la 55<sup>e</sup> édition des 6 heures d'Olgy.

Ils étaient 65 à participer avec une large fourchette d'âge. L'équipe constituée de Vincent Mann, Coralie Gerbes et Jérôme Dausse est arrivée 2<sup>e</sup> au classement intersérie « Qillard ».



## Cross du collège de Maizières-lès-Metz

Le cross départemental du collège a eu lieu cette année sur le carreau de la Mine de Petite Rosselle. Cette édition 2018 a été marquée par un ensoleillement exceptionnel et, comme toujours, de belles performances. Bravo à tous les élèves de notre commune qui ont relevé ce défi.



# Félicitations !

# Groupe scolaire

Animations et sorties du trimestre

## Spectacle à la maternelle « Célestin et la grande ourse »

Tous les élèves de l'école maternelle ainsi que leurs camarades du CP et du CE 1 ont assisté à un spectacle intitulé « Célestin et la grande ourse » présenté par la compagnie théâtrale «La Cicadelle».

Ce spectacle de qualité, permettant une participation active durant la représentation, a servi de support à de nombreuses activités pédagogiques travaillées en classe autour des ours mais également des continents.

Théâtre et cinéma intimement mêlés ont conduit, par cette originalité, à une attention soutenue et une réflexion féconde des élèves.

**Le financement a été entièrement assuré par la mairie.**



## Le ski à l'école

Activité certes insolite pour les élèves de notre région, les enseignantes des classes de grande section et de CM2 de l'école d'Argancy, n'ont pas hésité à mettre au programme de l'EPS, le ski.

En effet, les installations du Snowhall d'Amnéville permettent une pratique pédagogique sérieuse et efficace avec l'aide de moniteurs compétents et bénévoles agréés.

Mettre les enfants dans des situations inhabituelles pour solliciter toutes leurs ressources, leur permettre de vivre puis de dépasser leurs émotions sont des éléments essentiels pour leurs apprentissages.

Par ailleurs, les répercussions de cette expérience sont nombreuses dans la pratique quotidienne de la classe et incitent à une riche exploitation pédagogique.

Le module d'apprentissage se terminera par un moment important : le passage du brevet de skieur.

Le financement conjoint commune, coopérative des classes et parents a permis la mise en place de cette opération.



Le transport, lors des sorties scolaires, est financé par la commune.



## La semaine du goût à l'école

La semaine du goût à l'école a été l'occasion pour les élèves de découvrir, de déguster et de cuisiner avec les fruits d'automne.

Les élèves ont notamment réalisé de jolies tartelettes aux poires, de la compote ou encore des brochettes de fruits.

Au menu également : de délicieuses brioches que les élèves avaient pris soin de tartiner avec de la confiture...

L'aspect pédagogique n'en a pas été oublié pour autant : nommer les saveurs, exprimer ses goûts, utiliser des quantités, un vocabulaire précis et adapté, adopter des règles élémentaires d'hygiène, aborder la nutrition en ont été les éléments essentiels.



## A la découverte de Claude Debussy

En effet, les élèves de moyenne et grande section de l'école maternelle ont probablement assisté à leur premier concert de musique classique à la Boîte à Musique de Metz.

Le mini concert « Le Coin des Enfants » de Claude Debussy, écrit pour sa petite fille, était dirigé par Dylan Corlay de l'Orchestre National de Metz.

Les élèves se sont montrés attentifs et enthousiastes lors de cette représentation qui leur a permis de découvrir toute la poésie de cette pièce musicale et d'observer d'un peu plus près les instruments de musique.

Cette sortie a été financée par les familles et la coopérative scolaire et le transport pris intégralement en charge par la commune d'Argancy.





# Groupe scolaire

Animations et sorties du trimestre

## Saint Nicolas et Père Fouettard sont de retour ...

### A l'école maternelle

Jeudi 6 décembre 2018, Saint Nicolas a rendu sa traditionnelle visite aux écoliers d'Argancy.

A l'école maternelle, les enfants, impressionnés, ont surmonté leur timidité pour interpréter et mimer deux jolies chansons.

Les plus courageux lui ont remis leurs plus beaux dessins avant la très attendue distribution de cadeaux.



**Sourires et gros câlins !**



Ce n'est pas tous les jours qu'on rencontre Saint Nicolas. Voici un joli noeud papillon qui a fait forte impression !



## A l'école élémentaire

Au CP, pour que Saint Nicolas reprenne des forces après son long voyage, un élève lui a offert un pain d'épices et une clémentine. Le père Fouettard n'a pas été oublié puisqu'il a reçu un beau dessin et une clémentine. Cette petite cure de vitamines lui a certainement été très utile pour persévérer dans sa tâche auprès des enfants presque sages.

La fête a été complète et inattendue avec le partage du gâteau d'anniversaire d'une petite élève qui a voulu fêter ses 6 ans avec Saint Nicolas et toutes les personnes qui l'accompagnaient. Un grand merci pour cette gentille attention.



Dans la classe de Mme Gobet, Saint Nicolas était attendu avec impatience pour allumer le sapin de Noël.



La fête n'aurait pas été complète sans les traditionnelles chansons



## A l'école privée Marcel Van

Très attendus par les élèves des 2 classes de l'école Privée Marcel Van, Saint Nicolas et Père Fouettard ont été accueillis dans la joie, l'agitation et la bonne humeur !



# Accueil périscolaire

## Centre aéré de la Toussaint

Pendant les vacances de la Toussaint, les adolescents ont vécu des journées agréables avec enthousiasme et motivation.

En effet, avec l'atelier cuisine, les ados ont développé leur pratique culinaire autour du thème d'halloween.

Deux semaines bien remplies ont permis de renforcer la cohésion d'équipe avec l'organisation de plusieurs tournois : jeux vidéo, ping-pong, cartes et badminton.

Ajoutez à cela deux sorties, une au Snowhall et à la Patinoire, l'autre au Trampoline Park et au Laser Game, et vous avez un parfait mélange de lien social, de dépense physique et d'activités ludiques.

La constitution des programmes d'activités se fait en adéquation avec la demande des adolescents. Ainsi, cela leur permet de pouvoir s'impliquer et de s'exprimer. Le programme est donc un reflet de la demande générale, ainsi que de la volonté des collégiens.

Claire Munier et Raynald Reimers tiennent à ce que ce soient les jeunes qui fassent vivre le secteur ados. Ils sont donc à leur écoute, pour développer avec eux la dynamique du groupe.

### Périscolaire : choisir ce qu'on a envie de faire

Au périscolaire, les enfants de l'école élémentaire ont le choix entre trois activités : le sport, le bricolage ou une activité artistique.

Les enfants de l'école maternelle ne sont pas en reste, avec des activités prévues rien que pour eux.

L'équipe du périscolaire met tout en œuvre pour que les enfants partagent des jeux et découvrent des activités, le tout dans le respect des règles de vie en collectivité.

L'équipe d'encadrement est à l'écoute des enfants et organise le périscolaire à leur image, d'où l'idée cette année de proposer plusieurs choix dans les activités.

Une boum surprise a été organisée durant la période d'halloween pour remercier les enfants de leur implication et leur permettre de pouvoir se défouler.



### Séjour ski

Du samedi 16 février au samedi 23 février 2019, le CIAS de la Rive Droite organise comme tous les ans un séjour ski à Seytroux, pour les enfants du CE2 à la 3<sup>e</sup>.

Lors de ce séjour, ils prendront des cours avec L'Ecole de Ski Français en ski et en snowboard.

Les dossiers sont à retirer au périscolaire d'Ay/Moselle, au Vivaneau (16 rue des écoles 57300 Ay/Moselle) auprès de Mme Claire Munier à partir du 3 décembre 2018 de 16h à 18h sauf le mercredi.



Rendez-vous est pris pour les animations du  
1<sup>er</sup> trimestre 2019



### Les histoires de Dominique

Pour les enfants à partir de 6 ans

- Mercredi 23 janvier à 16h00
- Mercredi 27 février à 16h00
- Mercredi 27 mars à 16h00

Les séances sont suivies d'un goûter offert par la  
municipalité

### Les toutes petites histoires de Dominique

Pour les enfants de 2 à 5 ans

- Mercredi 13 février de 16h00 à 16h45

### Jeux de société

Pour les enfants de 3 à 6 ans

Séances à 14h00 et à 15h00

- Mercredi 9 janvier
- Mercredi 20 février
- Mercredi 20 mars

### Cercle de lecture de Liliane Zannol

Séances de 14h00 à 16h00

- Mercredi 15 janvier
- Mercredi 5 février
- Mercredi 5 mars

N'hésitez-pas à  
nous rejoindre !

### Mon beau sapin ...

Cette année, venez découvrir le magnifique sapin de  
livres réalisé par les bénévoles oeuvrant tout au long de  
l'année à la bibliothèque au côté de Sophie Gérardin  
ainsi que le personnel des services techniques qui ont  
réalisé le socle.

Félicitations à toute l'équipe pour cette réalisation  
originale !



De gauche à droite : Dominique Truttmann,  
Sylviane Freyne et Brigitte Gerbes (bénévoles)



# E.I.M.D.

Ecole Intercommunale de Musique et de Danse

8 rue du Château - Ennery

Tél : 03 87 71 89 20

Courriel : [ecole.intercommunale.musique.danse@orange.fr](mailto:ecole.intercommunale.musique.danse@orange.fr)



## Journée « portes ouvertes »

Le 8 septembre, l'école a proposé sa journée « portes ouvertes ». Beaucoup de monde a fait le déplacement et ces visites se sont concrétisées par de nombreuses inscriptions, aussi bien en instruments, en formation musicale, qu'en danse. L'activité phare de cette année, l'éveil musical, a rassemblé 20 inscriptions de très jeunes enfants, ce qui a comblé les dirigeants.

L'après-midi a été consacrée à une réunion d'information destinée aux parents : les enseignants ainsi que le comité se sont mis à leur service et ont répondu à leurs questions.

Enfin, le lundi 10 septembre, ce fut au tour des professeurs de danse de rencontrer les parents afin de leur présenter leurs projets et d'échanger avec eux.

Cette année, l'effectif global a fait un bond de 43 nouveaux élèves, soit une augmentation de 20 % !



D'autres manifestations ont eu lieu :

- Le 13 décembre : audition des classes instrumentales à Chailly-lès-Ennery.
- Le 22 décembre : concert commun avec les Amis des Orgues d'Ay / Ennery, en l'Eglise d'Ennery.

## Orchestre Vents d'Est : 40 ans

L'orchestre a redémarré sa saison sur les chapeaux de roues, car il fallait préparer le concert anniversaire des 40 ans de présence de l'Harmonie sur la rive droite.

Auparavant, Vents d'Est a participé à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre, qui a célébré le centenaire de la fin de cette grande boucherie.

Pour ce concert fixé au 18 Novembre, Lionel Valéri, le chef a imposé sa feuille de route : concert en commun avec l'harmonie amie de Cattenom, invitation de deux solistes émérites, invitation d'anciens musiciens, anciens administrateurs, chefs de musique et, bien entendu, les financeurs et sponsors.

Une exposition a retracé l'histoire de la vie de l'orchestre, depuis 1906, date qui a vu la création de l'harmonie dans la région jusqu'à nos jours.

Le public a apprécié cette fresque historique qui se calque fidèlement aux autres événements qui ont marqué la région.

Enfin, le concert donné dimanche 18 novembre a rassemblé près de 400 personnes qui ont apprécié la qualité du travail accompli par les chefs, actuels et anciens, les musiciens et tous les bénévoles gravitant autour de Vents d'Est.





# Les associations et vous

## Cercle de Yachting à Voile de Moselle Club et école de voile à Olgy

Le club de voile a été créé en 1960 par Pierre-Louis et Gérard Simon, membres de l'équipe de France de 505 pendant 10 ans et ayant remporté 4 fois le titre de Champion de France. Ils ont été des figures importantes de la voile en Lorraine et ont su passionner et impliquer un grand nombre de personnes dans leur sport favori. Nous perpétons aujourd'hui encore des valeurs de partage et convivialité. Notre terrain de jeu est « la Moselle », vous la connaissez pour vivre sur ses berges et nous la partageons avec des canards, des cygnes, des péniches et des plaisanciers mais ne vous inquiétez pas, il y a assez de place pour tout le monde.

Le CYVM organise également des régates (compétitions) qui se déroulent autour de parcours décidés en fonction de la direction du vent avec un départ et une arrivée devant la base nautique.

Nous proposons de vous apprendre à naviguer au travers de notre école de voile qui est l'une des plus dynamiques de Lorraine.

C'est un espace de convivialité, de rencontre, de bonne humeur et d'apprentissage sérieux grâce à une équipe compétente, dynamique et disponible.

**Nous proposons des cours de voile les samedis d'avril à fin octobre, de 14h à 18h pour les enfants à partir de 7 ans et pour les adultes sans limite d'âge.**

L'encadrement est assuré par des moniteurs diplômés qui savent s'adapter à toutes les demandes, ils sont toutes et tous investis dans la vie du club et surtout dans la vie de l'école de voile. Ils vous accompagnent de vos premiers bords sur la Moselle, jusqu'à vos régates de haut niveau ! L'école de voile du CYVM est labellisée Ecole Française de Voile par la Fédération Française de Voile.

Notre grande fierté est de compter dans nos membres plusieurs habitants de la commune. Nous réfléchissons maintenant à développer l'activité de paddle avec des cours en fin de journée pour les adultes.

**Journée portes ouvertes : mercredi 1er mai 2019**

Renseignement : Coralie Gerbes

Courriel : [cgerbes@orange.fr](mailto:cgerbes@orange.fr)

Tél : 06 08 21 97 63

*Que vous soyez un grand marin ou un petit moussaillon, venez faire de la voile et découvrir une vraie passion !*



## Pas de vacances pour les cambrioleurs

Les fêtes de fin d'année sont là et cette période de réjouissances peut, malheureusement, ne pas engendrer que de belles choses. En effet, il s'agit aussi d'une période propice aux cambriolages.

De novembre à février, la nuit tombe très vite. A 16h30, d'un rapide coup d'œil, il est facile de constater qu'une maison est inoccupée du fait de l'absence de lumière. La maison devient alors une proie facile pour les cambrioleurs.

Le but n'est bien sûr pas de créer une psychose mais tout simplement de vous donner quelques conseils.

Ne laissez rien d'apparent qui pourrait attirer l'attention des gens mal intentionnés, fermer les volets à l'arrière de l'habitation, le but étant de retarder au maximum une action malhonnête et, si possible laisser une lumière allumée, visible de l'extérieure. Le mieux serait de mettre vos lumières sur minuteur afin de pouvoir effectuer une rotation des pièces illuminées.

Enfin, n'oubliez pas de nous signaler vos absences dans le cadre de l'opération tranquillité vacances.

Le formulaire est à télécharger sur le site de la commune : [www.argancy.net](http://www.argancy.net) rubrique « vivre à Argancy / infos / tranquillité vacances » ou à retirer directement en mairie.

N'hésitez pas, également, à nous signaler tout comportement suspect au numéro suivant :

**06.08.37.12.05 et en cas d'indisponibilité, le 17**

Je vous souhaite, en mon nom et au nom de toute mon équipe, de joyeuses fêtes de fin d'année.

**Pascal HOELTER**  
Chef de Service



## Le Pass'Logement, une subvention de 5000 €

### De quoi s'agit-il ?

- D'une aide de la communauté de communes aux primo-accédants à la propriété

### Qui peut en bénéficier ?

- Les personnes propriétaires pour la première fois, de leur résidence principale, que ce soit un logement neuf ou un logement ancien réhabilité.
- Ce logement doit être situé en zones B2 ou C (Argancy étant situé en zone C)

### Dans quelles conditions ?

- Avoir des ressources inférieures à des plafonds définis
- Réaliser une opération d'achat d'un coût plafonné
- Respecter des contraintes de performance énergétique
- S'engager à occuper le logement pendant une période de 5 ans minimum

### Comment vérifier l'éligibilité et solliciter le Pass'Logement ?

- En se rapprochant de la communauté de communes Rives de Moselle
- En consultant son site Internet, où le dossier est en ligne : [www.rivesdemoselle.fr](http://www.rivesdemoselle.fr)

**RIVES DE  
MOSELLE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1, place de la Gare  
57280 Maizières-les-Metz  
Tél. : 03.87.51.77.02





# Un artiste lorrain par bulletin

## Jean Prouvé, architecte designer

Jean Prouvé (1901-1984), est né dans une famille d'artistes lorrains. Il sera un immense créateur. Sa règle de vie a toujours été à l'avant-garde, sans jamais copier, ni regarder derrière lui.

Son objectif principal était, en matière d'architecture et de mobilier, de satisfaire les besoins humains en prônant le rapprochement entre l'art et l'industrie.

Il a fait son apprentissage comme forgeron d'art dans les années 1920. Dès 1924, il expérimente de nouveaux matériaux : le fer bien sûr, mais aussi la tôle d'acier martelée, l'aluminium, le verre, le quartz, le contre-plaqué moulé et la soudure électrique. A la fois industriel et artisan, chef d'atelier et dessinateur, il sera ingénieur autodidacte et architecte sans diplôme.

Il bénéficie aujourd'hui d'une audience internationale. Considéré souvent comme « contemporain capital » par la plupart des grands architectes, il multiplie les étiquettes : constructeur, designer, entrepreneur et citoyen engagé.

Jean Prouvé demeure pourtant sous bien des aspects un personnage énigmatique et ambigu : il a rêvé d'industrialisation à grande échelle (produire des maisons comme on fabrique des voitures), mais sa production est restée relativement artisanale. Ses principes constructifs sont ingénieux : simplicité de conception, légèreté des matériaux et rapidité de l'assemblage.



La maison des jours meilleurs pour l'Abbé Pierre en 1956



Sa maison de Nancy construite en 1954, « icône de l'architecture du 20<sup>e</sup> siècle. »

### Meubles de série simples et fonctionnels

Jean Prouvé voulait concevoir des meubles de série, avec une économie de moyens, faciles à monter et surtout bon marché. Aujourd'hui, une de ses chaises, considérée comme une œuvre d'art, peut être vendue 10 000 € aux enchères ! Enfin, un fabricant allemand a décidé de rééditer certaines de ses œuvres.



Table compas et chaise standard

En réalité Jean Prouvé rêvait de construire une maison comme un meuble en prenant en compte, dans chaque situation, les problèmes d'économie de matière et de temps dans les opérations de montage.

Il n'a pas réussi, après la guerre en période de reconstruction, à imposer ses concepts, dans les années où la France a choisi le béton.

Il n'en reste pas moins que les questions qu'il se posait alors sont aujourd'hui d'une redoutable actualité.

Il est possible de voir un échantillon de sa production au Musée des Beaux Arts de Nancy et sa maison est visitable en été.

# Urbanisme

Déclarations préalables et permis de construire  
délivrés du 24/08/2018 au 13/11/2018



## Déclarations préalables

Demandeur	Adresse des travaux	Nature des travaux
Hlywa Raymond	5 impasse des Vergers à Olgy	Clôture
Hourdin Jacques	21 rue des Prés à Argancy	Escalier d'accès à une terrasse extérieure
Siddi Onorio	18 rue des Pinsons à Argancy	Piscine, appentis, clôture
Moioli Laurent	16 rue des Pinsons à Argancy	Clôture
Lallier Anthony	1 A rue des Prés à Argancy	Abri à bois + clôture
Reymond Sébastien	1 rue Saint Laurent à Argancy	Remplacement des menuiseries extérieures et porte d'entrée
Carmier Lionel	3 Place de la Liberté à Olgy	Ravalement de façade + pose de tablettes + peinture porte de garage
SCI Mas	10 rue de la Fontaine à Olgy	Appentis + Clôture
Trivelli Nicolas	11 rue de Metz à Olgy	Installation d'un générateur photovoltaïque en toiture
Paradeis Cédric	1 Square des Acacias à Argancy	Remplacement d'une véranda existante
SCI des Champs	6 rue aux Champs à Argancy	Ravalement de façade
Balahouane David	2 rue des Tilleuls à Argancy	Construction d'un mur mitoyen

## Permis de construire

Demandeur	Adresse des travaux	Nature des travaux
D'Amato Albert	4 Place des Vignerons à Rugy	Maison individuelle
Malaisé Franck	10 rue de la Chapelle à Olgy	Surélévation de maison
Pull Sébastien	35 rue de Bussière à Argancy	Réalisation d'un local artisanal
Burger Julien et Lallement Alessia-Paola	8 rue de la Crouée à Argancy	Extension d'une maison individuelle

## A noter

Quels que soient les travaux extérieurs effectués sur votre bien (ex : ravalement de façade, changement de menuiseries, chalet de jardin, véranda, etc), ceux-ci doivent **obligatoirement** faire l'objet d'une demande préalable en mairie pour être en conformité avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune. Si vous n'êtes pas en conformité, vous pouvez régulariser en vous présentant en mairie. A défaut, c'est l'article 40 du code pénal qui s'applique.



# A savoir

## Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes nouvellement domiciliées à Argancy-Olgy-Rugy, peuvent s'inscrire sur les listes électorales de la commune.

### Les modalités d'inscription sur les listes électorales changent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

Les inscriptions seront possibles toute l'année. Pour participer à un scrutin, l'inscription devra se faire au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant l'élection, **sauf pour les élections européennes de 2019 où l'inscription doit intervenir le 31 mars 2019 au plus tard.**

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans en 2018 seront inscrits d'office à condition d'avoir accompli les démarches relatives au recensement militaire.

Il est possible de vous inscrire :

- en vous rendant à la mairie avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile
- par courrier, en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription avec les pièces demandées, téléchargeable sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## Distribution des sacs de collecte des déchets recyclables

Adressez-vous en Mairie 1 place Anne de Méjanès 57640 ARGANCY à partir du 14 janvier 2019 aux heures d'ouverture :

- Lundi 8h30-12h et 14h-19h
- Mercredi 8h30-12h et 14h-18h
- Vendredi 8h30-12h et 13h-17h



## Développement du territoire

### A31 bis : la concertation continue

Les différentes réunions d'information ont eu lieu sur l'ensemble du territoire concerné par le projet A31 bis et l'enquête publique est en cours.

Vous pouvez encore donner votre avis ou poser des questions sur le projet, le site internet dédié est à votre disposition : [www.a31bis.fr](http://www.a31bis.fr).

Vous y trouverez toutes les informations utiles pour comprendre les enjeux de l'A31 bis.

Pour en savoir plus sur les projets de développement économiques ou d'infrastructures de notre région, vous pouvez également consulter le site suivant :

[www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr](http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr)



# A savoir

## Déneigement des trottoirs : un devoir de chaque citoyen

Vous devez racler le trottoir devant votre domicile et le tenir soigneusement balayé. S'il n'existe pas de trottoir, vous devez tenir déneigé un espace de 1,5 m de largeur à partir du mur de la façade jusqu'à la route.

La neige devra être stockée sur le trottoir, en cordon, ou en limite de l'espace dégagé. En aucun cas, elle ne devra être poussée dans les bouches d'égoûts, ni dans les caniveaux, ni sur la voie publique.

Pour vous aider à faire face à vos obligations de déneigement ou pour faire fondre le verglas, la municipalité met à votre disposition 13 bacs à sel répartis sur l'ensemble du territoire communal.

### Argancy

- Rue des Prés, aux ateliers municipaux
- Rue des Mésanges
- Rue des Pêcheurs
- Place Anne de Méjanès
- Rue de la Crouée
- Place des Marronniers (Lot. du Stade)
- Rue de Bussière, face au groupe scolaire

### Olgly

- Intersection rue de la Chapelle et rue de la Côte
- Rue de Metz (Fermette)
- Rue des Roseaux (Lot. les Jardins de la Moselle)

### Rugy

- Rue du Clos Bellevue
- Place des Vignerons
- Rue des Vignes
- Rue des Cerisiers

### Amelange

- Rue d'Amelange



### Attention !

A défaut, en cas d'accident (chute et blessures), la responsabilité civile des propriétaires et occupants sera mise en cause.

## Planning de balayage des rues

**Merci de ne pas stationner les voitures le long du trottoir les jours de balayage afin de libérer le passage de la machine.**

Mercredi 16 janvier 2019	Mercredi 17 juillet 2019
Mercredi 20 février 2019	Jeudi 21 août 2019
Mercredi 20 mars 2019	Mercredi 18 septembre 2019
Mercredi 17 avril 2019	Mercredi 16 octobre 2019
Mercredi 22 mai 2019	Mercredi 20 novembre 2019
Mercredi 19 juin 2019	Mercredi 18 décembre 2019



## STOP INFO

### Nouvelle installation

#### VISUALSPRAY

4 rue de la Bergerie 57640 RUGY

Courriel : [visualspraysas@gmail.com](mailto:visualspraysas@gmail.com)

Site : [www.visualspray.com](http://www.visualspray.com)

Tél : 06 76 32 54 43



# Etat civil

## Naissances

Valentine Moratille née le 3 septembre 2018  
Théo Flausse né le 15 septembre 2018  
Anna Minetti née le 28 octobre 2018  
Nael Da Costa né le 28 novembre 2018



## Mariages

Jean-Marc Bebing et Catherine Barth  
mariés le 26 octobre 2018



### Garde des médecins

Tél : 08 20 33 20 20

### Urgence dentaire

Tél : 15 (pour obtenir la liste des dentistes de garde)  
Tél : 03 87 56 46 46  
7 j/7 de 8h30 à 16h00  
Hôpital d'instruction des armées Legouest  
27 avenue de Plantières - 57070 Metz

## STOP INFO

### Si vous déménagez

Vous devez vous inscrire à la mairie de votre nouveau domicile avec votre livret de famille et une pièce d'identité. Attention, cette inscription n'est pas automatique, même si vous avez déposé un permis de construire ou inscrit vos enfants à l'école.

Si vous déménagez tout en restant dans le village, vous devez également prévenir la mairie.



### www.argancy.fr

Le site internet de la commune est à votre disposition pour avoir toutes les informations dont vous avez besoin, en temps réel. N'hésitez-pas à le consulter.





## Calendrier des manifestations

### Janvier 2019

6 janvier	Vœux du maire	Municipalité
11 janvier	Assemblée générale	Argancy Pétanque
20 janvier	Challenge du comité	Argancy Pétanque

### Février 2019

3 février	Après-midi dansante italienne	US Argancy
-----------	-------------------------------	------------

### Mars 2019

10 mars	Carnaval	Ecole Buissonnière
23 mars	Nettoyage de printemps	Inter Association
31 mars	Bourse aux vêtements	Ecole Buissonnière

### Don du sang

**21 mars 2019 - 16h/19h**

Salle des fêtes d'Argancy

Association des donneurs de sang  
de la rive droite



### Mairie d'Argancy

1, Place Anne de Méjanès

57640 ARGANCY

Tél : 03 87 77 83 21

Fax : 03 87 77 72 70

[mairie.argancy@wanadoo.fr](mailto:mairie.argancy@wanadoo.fr)

[www.argancy.fr](http://www.argancy.fr)



Argancy CAP 2020 est imprimé sur un  
papier respectant l'environnement et  
garanti sans chlore élémentaire.